

HOICHE

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

106, rue La Boétie
75008 Paris
Tél. : 01 53 93 22 00
Fax : 01 53 93 21 00

www.hoiche-avocats.com



Nicolas Mancret



Frédérique Cassereau

ACTIVITÉS

- Contrats de travail
- Négociation collective
- Aménagement du temps de travail
- Restructurations
- Audits et expertises
- Hygiène et sécurité
- Prévoyance et retraite
- Expatriation / Impatriation
- Contentieux prud'homal
- Droit pénal du travail
- Contentieux URSSAF
- Négociation de sortie des dirigeants
- Epargne salariale

POSITIONNEMENT

Depuis vingt-cinq ans, Hoche Société d'Avocats déploie ses compétences dans l'ensemble des domaines de la vie juridique des entreprises aussi bien en France qu'à l'étranger. Cabinet indépendant, structuré en départements techniques, plus de soixante avocats, dont douze associés, conseillent et assistent leurs clients et les représentent devant toutes les juridictions.

Le département droit social couvre l'intégralité des domaines qui touchent au droit du travail et de la Sécurité sociale. Il accompagne ses clients quotidiennement sur tous les aspects sociaux qui concernent la vie de l'entreprise et les assiste tant dans la mise en oeuvre de leur politique sociale que dans la gestion de leurs contentieux.

Relations individuelles et collectives du travail, conseil et gestion prévisionnelle des emplois, épargne salariale, audit en droit social, prévoyance, contentieux prud'homal et expatriation/détachement, tels sont les principaux domaines d'intervention de ce pôle qui privilégie l'analyse, le pragmatisme et la proximité avec le client.

Enfin, en étroite collaboration avec les équipes M&A et Private Equity, le département droit social accompagne régulièrement les sociétés ou les investisseurs dans la structuration de leurs opérations.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Hoche Société d'Avocats a noué des relations privilégiées avec des correspondants dans les principaux pays européens notamment en Grande Bretagne, en Espagne, en Allemagne, en Italie au Benelux et en Suisse.

Il s'agit de cabinets équivalents en termes de méthodes de travail et d'éthique, qui sont tous solidement implantés dans leur pays. Des échanges personnels entre les avocats de ces cabinets indépendants permettent de renforcer la qualité des contacts et augmentent ainsi l'efficacité et la communication pour le plus grand intérêt des clients. Le cabinet a également tissé de solides contacts avec des correspondants du continent nord-américain (Etats-Unis et Canada).

Hoche Société d'Avocats peut ainsi accompagner ses clients présents à l'étranger ou qui souhaitent développer leur activité à l'international, avec professionnalisme.

CONTACTS

Département droit social :

- **Nicolas Mancret** : mancret@hoicheavocats.com
- **Frédérique Cassereau** : cassereau@hoicheavocats.com

Cabinet :

- **Eric Quentin** : quentin@hoicheavocats.com
- **Jean-Luc Blein** : blein@hoicheavocats.com